



Association KJER France

Maladie Génétique Rare de la Vue

20 rue de Barbecane, 85600 MONTAIGU- VENDEE contact@kjer-france.org

LES AIDES POUR LES ÉTUDES

Auteur Jean-Louis BERNARD, 2017, MAJ 2021, 2026

Les manuels numériques

L'exception au droit d'auteur en faveur des personnes handicapées définie par la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 autorise des organismes agréés et non lucratifs à communiquer aux personnes en situation de handicap des versions adaptées des œuvres protégées. L'application de cette loi concerne les œuvres littéraires et les manuels scolaires, désormais gratuitement disponibles en version numérique auprès d'organismes agréés. Vous trouverez sur le [site de l'INSHEA](#) un lien [vers un blog](#) permettant de savoir comment vous les procurer.

1. La [Plateforme Platon de la BNF](#) recense ce qui a déjà été numérisé par les associations agréées. Les livres ne sont pas directement accessibles il faut passer par un organisme agréé.

[Lien pour la liste des organismes agréés PLATON par région](#)

2. L'[Association Bookin](#), créée par D Girard et un parent d'enfant dys avec le soutien de la FFDYS, propose de fournir gratuitement et sur tout le territoire les manuels sous un format PDF adapté (passé sous OCR) pour les personnes confrontées à des Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages. Sous ce format les adaptations sont ensuite quasiment sans limite à l'aide des différents logiciels gratuits ou commerciaux existants.

Pour adhérer, une cotisation annuelle de 28 € est demandée accompagnée d'un des documents suivants : certificat médical d'un médecin attestant du besoin d'aide, notification du handicap par la MDPH ou une attestation sur l'honneur du responsable de l'établissement de scolarisation. Après validation de l'adhésion, il suffit d'indiquer les références des manuels désirés. Ceux-ci, estampillés au nom de l'adhérent seront à l'usage exclusif de l'élève ou étudiant.

3. Le [CNS](#)

Les manuels numériques Biblio-Manuels intègrent d'ores et déjà des éléments d'accessibilité : ergonomie simple et intuitive, fonctionnalité de zoom, reprise de session à la dernière page consultée, structuration technique d'une partie des textes permettant leur interprétation par des logiciels spécialisés ou moteurs de synthèse vocale. Selon les titres, l'utilisateur bénéficiera de fichiers adaptés pour les DYS, de feedbacks des exercices ne reposant pas sur la forme et la couleur.

Les Éditions Bordas, Nathan, Le Robert et Retz s'attachent à poursuivre ce développement de l'accessibilité numérique en intégrant progressivement dans tous leurs produits scolaires de nouvelles fonctions d'accessibilité, tant dans les applicatifs que dans les contenus éditoriaux, et s'inscrivent, pour réussir dans cette entreprise, dans le cadre des recommandations « Accessibilité et adaptabilité des ressources numériques pour l'École » (A2RNE) du Ministère de l'Éducation Nationale.

Certains éditeurs se sont associés avec des bibliothèques numériques inclusives comme [Sondo](#) (abonnement annuel).

Le matériel

1. Les scanners

En utilisant un scanner on obtient un PDF, une image fidèle du document qui peut être agrandie à volonté sur un ordinateur.

Il existe bien sûr les scanner à plat qu'on trouve avec les imprimantes. C'est utile pour une page.

Les scanners avec une caméra sur pied qui surplombe le document. Ils sont adaptés pour numériser des livres.

A noter qu'on peut obtenir un texte modifiable, équivalent à un texte WORD, par exemple, en utilisant un logiciel OCR (Reconnaissance Optique de Caractères). Mais même les meilleurs OCR nécessitent une relecture pour corriger les erreurs.

Les PDF ne sont pas directement modifiables cependant des logiciels peuvent permettre notamment d'écrire du texte directement dans un PDF et bien d'autres choses, par exemple [PDF X Change Editor](#)

Liens utiles :

[IRIScan](#) De nombreuses proposition de scanner. Notamment des scanner à main qui peuvent être utilisées en classe de façon ponctuelle.

[CZUR](#) Des propositions de scanner de livres

2. Le télé-agrandisseur

Le télé-agrandisseur est quasiment indispensable.

Il existe des télé-agrandisseurs portables très utiles en classe (marque [Clover Book](#)).

Ce modèle permet de voir le tableau.

Certains télé-agrandisseur vocalisent les textes.

C'est un appareil cher, Il faut passer par un dossier MDPH pour obtenir une aide financière.

Lien utile :

[CECIAA](#) Pour avoir une idée d'ensemble des possibilités matérielles

3. Les transcripteur indépendants

Le travail de transcription consiste à adapter les documents aux caractéristiques visuelles propres à une personnes. Ce travail concerne les textes, les cartes, les graphiques, les images, ...

Des établissements spécialisés ont leur propre service de transcription (voir le paragraphe suivant). Il est possible de faire appel à des transcripteurs indépendants. Une liste est disponible sur demande à KJER France.

Ne pas oublier !

- Il existe des organismes S3AIS, de statut associatif, qui sont spécialisés dans la déficience visuelle. Ils disposent parfois d'un service de transcription. Ils offrent par ailleurs d'autres services, jusqu'à l'accueil en internat pour permettre au jeunes de suivre une scolarité dans des établissements scolaires adaptés (ULIS). Leur accompagnement est précieux pour beaucoup de raisons. Une notification MDPH est nécessaire pour bénéficier de ce suivi.
- Regarder la liste en lien pour voir s'il n'y en a pas un près de chez vous.

Lien utile :

[Liste des services S3AIS par région](#)

- Créer un poste de travail dédié à la maison avec le matériel à portée de main. S'équiper d'écrans de grande taille, 25 pouces par exemple, un c'est bien, deux c'est parfait. On peut ainsi afficher la page d'un livre d'un côté et un fichier Word de l'autre pour faire un exercice.
 - Prendre des écrans mates pour éviter les reflets
 - Pensez à l'éclairage
 - Monter l'écran sur un bras ergonomiques pour le rapprocher des yeux.
 - S'équiper d'un logiciel de PDF utile pour travailler sur un PDF sans passer par l'OCR. En effet, contrairement à ce qu'on croit on peut modifier les PDF directement.
 - Pensez à la solution vocale, par exemple la fonction vocale de Words disponible dans le menu.
 - Pensez à consulter un Centre de Basse Vision pour un contrôle de la vue et discuter des solutions matérielles.
 - Pensez à l'Accompagnant des Enfants en Situation de Handicap (AESH). Vous devez faire un dossier MDPH pour avoir cette aide.
Lien utile : [Que fait l'AESH ?](#)
 - Faites un suivi annuel de la vue chez un neuro-ophtalmologue. La correction de la vue ne soigne pas le nerf optique mais réduit les problèmes visuels uniquement à la cause d'origine génétique.
-